

VENIERIE

la chasse aux chiens courants



VERMOREL
82

ÉQUIPAGE DES CHAMBARANDS

Maître d'équipage René-Joseph Bret, Le Pailler du Bial, Montfalcon, Isère



Les difficultés d'un climat continental.

(Photo : F. Lemonnier)

Quand un veneur arraché à l'un des berceaux de la vénerie revient s'installer dans son pays natal, contrée où elle n'existe pas, il revendique naturellement de pouvoir à terme combattre l'ennui en recréant dans ce milieu le moyen d'appliquer les acquis et tenter d'assouvir la passion qui le dévore. Bruno Galichon prétend d'ailleurs que c'est « la plus exaltante expérience de l'existence ». Diriger soi-même les chiens caractérise le besoin vital du maître d'équipage en puissance. Un maître peut-il reprocher à un jeune de vouloir lui ressembler ? Le droit d'entreprise constitue une liberté convoitée. Les insuffisances des premiers balbutiements doivent en son nom être remis sur le métier pour bâtir par brouillons successifs les grands équipages dont la vénerie a besoin sur l'ensemble du territoire français.

Évidemment, dans la tourmente des préparatifs qui constituent l'édification des fondations, l'audace d'un tel projet comporte inéluctablement une certaine dose d'inconscience, voire d'imprudence. Est-il admis que le passionné gomme l'usage de la RAISON, rompant ainsi avec tout esprit de RIGUEUR, omettant en outre le respect élémentaire du simple bon sens, et cela sans aucune MESURE ? De là surgit l'inévitable contradiction « pas-

sion-mesure » qui est bien l'apanage des jeunesses actuelles. La volonté de vouloir forger son entreprise à son idée fera logiquement place au risque, à l'angoisse et à l'espoir.

D'autre part, l'exploration de l'environnement administratif et géographique nous aura permis de découvrir des sympathisants insoupçonnés : Présidents d'A.C.C.A., de G.I.C., de Fédérations de Chasseurs, Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, Préfectures, Office des Forêts, services vétérinaires, garderie, tourisme équestre, etc.

Fondé en 1987, l'Équipage des Chambarands a constitué sa meute à partir de chiens de réforme des meilleurs équipages de France et de Belgique. Les veneurs proviennent de régions parfois fort éloignées du chenil : depuis Montélimar jusqu'au Beaujolais, du Velay jusqu'à Genève. Sa création aura par exemple suscité de nouvelles vocations, formé des sonneurs locaux, amené des enfants et des moins jeunes à la pratique de l'équitation d'extérieur. Enfin, notre équipage a adopté une devise en hommage à deux personnalités marquantes de Tronçais : « Par la voie (G. Vigand), sous le vent (P. Allard) ».

Le bilan de nos deux premières saisons, loin de nous satisfaire quant au nombre restreint de sor-

ties, est néanmoins éloquent avec huit prises, seuls ou couplant avec les équipages landais qui nous font l'honneur de nous accueillir chaque hiver. Nous apprécions sincèrement d'être les hôtes des A.C.C.A. avides du spectacle des chiens d'ordre et séduites par la couleur de la vénerie. Ces amis constituent la structure des ardents défenseurs de tout équipage installé et envié.

L'apprentissage par la tradition familiale étant devenu une chose rare, l'opportunité d'une formation gratuite rejoint les nécessités auprès d'une gestion quotidienne souvent ardue. Nous saluons l'amitié et la générosité sans calcul de ceux qui auront collaboré à placer notre équipage dans « la voie subtile », particulièrement le docteur Claude Supplisson, Maître de l'Équipage des Petites Landes.

Nonobstant les railleries et les mises en garde, l'entreprise est bel et bien en train de réussir. Elle porte sans concession l'image de la chasse à courre traditionnelle, qu'elle partage avec les meilleurs sangs de chiens de chevreuil : une vénerie dans toutes ses exigences, jusque dans le moindre détail. Collabore également à l'essor de notre équipage, notre Master suisse, par sa volonté et son implacable rigueur.

Honorés et ravis de pouvoir servir l'A.F.E.V. en région Rhône-Alpes, l'Équipage des Chambarands est également fier d'être l'interlocuteur direct de tous les partenaires de la chasse qui ont pris en compte l'existence de la vénerie.

René Bret
juillet 1990

Les échos de Galaveyson

à M. René Bret

Honni Lugat - Février 1976

